



PROJET ÉDUCATIF MULTIACCUEIL LES PETITS POUSETS



Les Petits Poucets
au 1^{er} étage
5 rue des Pâquerettes
93460 Gournay-sur-Marne

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1. Le multiaccueil
2. Jours et heures d'ouverture
3. La mission du multiaccueil

PAGE 3

I- LES VALEURS ÉDUCATIVES ET OBJECTIFS DU MULTI-ACCUEIL

PAGE 4

II- Les PROFESSIONNELS

1. La directrice
2. L'auxiliaire de puériculture
3. L'éducatrice de jeunes enfants
4. La pédiatre
5. La secrétaire
6. Les agents techniques

PAGE 5

III- Les RESSOURCES

1. L'équipe «référente»
2. La place des parents
3. Les transmissions
4. Les réunions et informations
 - Réunions
 - Journée pédagogique
 - Formations
 - Information et accompagnement des professionnels dans leur travail au quotidien

PAGE 6

IV- LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE L'ACCUEIL

PAGE 7

1. L'inscription de l'enfant
2. L'admission de l'enfant
3. L'accueil d'enfants en situation de handicap
4. L'accueil d'un enfant dont la famille est engagée dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle
5. L'adaptation

V- LES TEMPS FORTS DE LA JOURNÉE

PAGE 8

1. L'accueil au quotidien
2. Le repas
3. Le repos et le sommeil
4. Le change et la propreté
5. Jeux libres, activités, sorties
 - La liberté de mouvement
 - Le pied nu
 - L'aménagement des différents espaces et leurs « jeux »
 - Du côté des « bébés »
 - Du côté des « moyens »
6. Savoir grandir et se dire au revoir

CONCLUSION

PAGE 14

ANNEXES

- Annexe 1 : Charte d'accueil du petit en collectivité
- Annexe 2 : Le support sur les habitudes de vie de votre enfant
- Annexe 3 : Déroulement en journée en collectivité bébé
- Annexe 4 : Déroulement en journée en collectivité moyen

PAGE 15

PAGE 16

PAGE 20

PAGE 21

INTRODUCTION

Le projet pédagogique est un **OUTIL NÉCESSAIRE** au travail des équipes, il est en constante évolution. Il permet d'élaborer des objectifs communs et d'organiser la vie dans le multiaccueil de façon à ce que l'enfant passe harmonieusement son temps dans ce lieu collectif où il est séparé momentanément de sa famille.

«La Charte d'accueil du tout petit» (annexe n°1) est la base de réflexion du projet pédagogique du multiaccueil «Les petits poucets» élaboré par l'ensemble de l'équipe.

Le multiaccueil « Les petits poucets »

Le multiaccueil «Les petits poucets» est un lieu d'accueil situé au 5 rue des Pâquerettes à Gournay-sur-Marne. La particularité de ce lieu est d'offrir aux parents une diversité en matière d'accueil du jeune enfant afin de répondre aux besoins variés des familles. C'est une structure destinée aux enfants à partir de 3 mois.

Au sein du multiaccueil, les enfants sont accompagnés au quotidien par des professionnels de la Petite Enfance. Le multiaccueil offre aux enfants un lieu d'éveil structurant, où ils pourront s'épanouir au quotidien, et soutient les parents dans leur rôle éducatif. L'accueil d'un enfant porteur de handicap ou en urgence est possible en fonction des places disponibles.

La capacité d'accueil quotidienne est de 30 enfants (25 réguliers et 5 occasionnels).

Il existe deux espaces de vie ainsi répartis :

- une section de «**petits**» (de 3 mois à environ 14 mois);
- une section de «**moyens**» (de 1 an à plus de 2 ans).

La répartition est modulable en fonction de l'âge et du nombre d'enfants accueillis.

Chaque groupe est encadré par une équipe référente composée de 3 adultes qui sont présents au cours de la journée, ainsi chaque enfant bénéficie de l'attention dont il a besoin tout au long de son accueil. À cette équipe, vient s'ajouter une quatrième personne, « dite ressource », en fonction des différents temps forts de la journée (l'éducatrice de jeunes enfants, un agent technique...).

Certains enfants sont accueillis trois, quatre ou cinq jours par semaine en journée complète, il s'agit d'un mode de garde à temps plein, voire partiel, en complément à un mode de garde déjà mis en place. Les autres enfants sont accueillis par demi-journée de manière occasionnelle.

Cette structure propose donc **3 types d'accueil : régulier, occasionnel, d'urgence.**

Quel que soit son mode d'accueil (régulier ou occasionnel), chaque enfant est accueilli par une personne référente dans un premier temps et très rapidement le relais se met en place avec les autres membres de l'équipe.

Jours et heures d'ouverture

Le multiaccueil « Les petits poucets » est ouvert du lundi au vendredi inclus, de 8h00 à 18h.

Il est fermé :

- samedi, dimanche et jours fériés;
- 3 semaines au mois d'août;
- une semaine pendant les vacances de fin d'année entre Noël et le jour de l'an;
- éventuellement à l'occasion d'un pont.

Pour l'établissement, une journée exceptionnelle par an est prévue pour permettre à l'équipe un travail de concertation et de réflexion. Les parents seront informés au préalable de cette fermeture.

La mission du multiaccueil

La mission du multiaccueil est de veiller :

- à l'accueil des enfants;
- à la santé;
- à la sécurité;
- au bien-être des enfants confiés, ainsi qu'à leur développement.

Le multiaccueil concourt à l'intégration sociale d'enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Il apporte son aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier vie professionnelle, insertion sociale et vie familiale.



I- LES VALEURS ÉDUCATIVES ET OBJECTIFS DU MULTIACCUEIL

1. Les valeurs éducatives

Le respect de l'enfant :

- Le considérer en tant qu'individu, comme un sujet en devenir, capable d'échanges;
- Respecter son identité, son environnement familial et culturel;
- L'accompagner pour qu'il trouve sa place parmi les autres tout en respectant les règles sociales;
- Le soutenir dans ses premières séparations, en lui offrant un accueil personnalisé dans la continuité de sa vie familiale (continuité et stabilité psychologique);
- Garantir au quotidien sa sécurité physique et psychologique en favorisant son épanouissement et sa socialisation.

Le respect du rôle du parent, ce n'est pas seulement mettre à leur disposition des places d'accueil diversifiées, c'est également :

- Leur donner la possibilité d'être acteurs dans le temps d'accueil de leur(s) enfant(s) (donner son avis, solliciter les professionnels, participer à la vie de l'établissement). Ceci dans le respect des valeurs éducatives, en tenant compte des limites inhérentes à la collectivité;
- Conforter leur place, reconnaître et soutenir l'autorité parentale. Aider les parents à construire leurs choix éducatifs.

Le soutien et le respect du travail du professionnel c'est :

- Le soutenir dans son projet professionnel ;
- Articuler le droit du professionnel avec les contraintes de la structure ;
- Participer à la formation et l'encadrement de futurs professionnels.

2. Les objectifs pédagogiques

Du côté de l'enfant :

- Accueillir l'enfant en lui offrant un accueil le plus individualisé possible, en tenant compte des contraintes de la collectivité, du fonctionnement de la structure et du rythme auquel il fréquente cette structure ;
- Lui assurer la sécurité physique et affective en accompagnant la séparation :
 - en lui instaurant des soins lors de moments privilégiés;
 - en le valorisant au quotidien par la parole;
 - en créant des relations personnalisées entre l'enfant et les personnes qui s'en occupent;
 - en favorisant les relations entre parents et professionnelles.
- Mettre en place des repères stables permettant ainsi à l'enfant de s'épanouir :
 - en trouvant sa place en collectivité;
 - en évoluant dans un cadre sécurisant;
 - en respectant au maximum son rythme.

Ainsi l'enfant sera confiant et rassuré

- Aidez l'enfant à travers des activités et la verbalisation, à s'intégrer dans un groupe, sans oublier qu'il est un individu unique;
- Favoriser les échanges pour une meilleure socialisation en amenant l'enfant à intégrer les limites et les règles de la collectivité, le respect de l'autre, ouverture vers le monde qui l'entoure;
- Proposer à l'enfant une relation basée sur le plaisir qui l'aidera à se construire dans un sentiment de sécurité.

Le rôle de l'équipe est d'accompagner l'enfant à être progressivement autonome, en l'encourageant à être acteur, pour vivre au mieux la vie en collectivité.

Du côté des parents :

- Soutenir les parents dans leurs rôles éducatifs et de socialisation pour leur(s) enfant(s);
- Accompagner les parents et leur enfant dans leur première séparation en tenant compte des habitudes familiales;
- Permettre aux parents de disposer d'un temps pour eux ou de reprendre une activité ;
- Permettre aux parents de confier leur enfant en toute sécurité dans un lieu où ils pourront le voir évoluer, en maintenant la continuité éducative entre les deux lieux de vie.

Répondre à ces objectifs éducatifs passe au préalable par la constitution d'une équipe pluriprofessionnelle organisée selon des places et des fonctions spécifiques.



II- Les PROFESSIONNELS

1. La directrice

La directrice est responsable de la gestion éducative, pédagogique, logistique, administrative et financière du multiaccueil. Mais aussi de la sécurité, de la santé et du développement des enfants.

Elle coordonne les différentes actions éducatives, et encadre l'équipe. En qualité de puéricultrice, elle travaille en collaboration avec le médecin et établit un protocole médical d'urgence du multiaccueil. La directrice du multiaccueil est garante du respect du cadre réglementaire, notamment en matière d'hygiène et de sécurité, mais aussi, de la qualité de prise en charge des enfants et de la relation avec leurs familles.

Elle entretient **une relation de qualité avec les parents** et s'assure de la bonne communication avec les membres de l'équipe.

2. L'auxiliaire de puériculture

L'auxiliaire de puériculture accueille l'enfant et sa famille en se référant à un projet éducatif et pédagogique, fil conducteur, respectant les besoins du jeune enfant et garantissant un travail de qualité. Elle accompagne la séparation et amène l'enfant à se socialiser.

En lien avec l'éducatrice de jeunes enfants, elle favorise le développement psychomoteur, sensoriel, affectif et social de l'enfant. Elle crée un climat de confiance et assure la sécurité physique et affective de l'enfant. Elle favorise l'acquisition de son autonomie, en identifiant et en respectant ses besoins dans son individualité.

Elle établit un lien avec les parents en étant à leur écoute, en recueillant et effectuant les transmissions.

L'auxiliaire de puériculture accueille les nouveaux professionnels et les stagiaires.

De plus, elle participe aux réunions avec l'équipe pluridisciplinaire, aux journées pédagogiques, formations et aux moments festifs du multiaccueil.

3. L'éducatrice de jeunes enfants

L'éducatrice de jeunes enfants a pour mission de coordonner le travail d'équipe et d'assurer dans la structure un accueil de qualité auprès des enfants et des familles en lien avec la directrice.

Elle est garante du projet pédagogique, à l'écoute, disponible et veille au respect de l'enfant et de son rythme.

Elle doit proposer un environnement adapté aux besoins et potentialités de chaque enfant par l'organisation d'activités et un aménagement de l'espace adéquat, en collaboration et cohérence avec l'équipe. Elle a un rôle d'accompagnement et de soutien des familles dans le domaine éducatif et peut enrichir les moments de transmissions par ses observations.

4. La pédiatre

La pédiatre intervient au multiaccueil où elle assure ses vacations. Elle valide les protocoles d'urgence et assure les visites médicales des enfants. Elle veille également à l'application de mesures préventives d'hygiène générale, en cas de maladies contagieuses ou situations dangereuses pour la santé. Par ailleurs, c'est aussi, une personne ressource avec laquelle l'équipe échange autour de ses observations et pratiques professionnelles.

5. Les agents techniques

Ils sont chargés de la préparation des repas, de l'entretien de la cuisine, des locaux et du linge. Ils gèrent les stocks de produits ménagers et alimentaires. Ils sont très régulièrement présents dans les sections auprès des enfants et leur aide est indispensable pour un bon fonctionnement au quotidien.



III- Les RESSOURCES

1. L'équipe «référente»

La référente est l'interlocutrice privilégiée dans la relation à l'enfant et dans ses soins au quotidien. Chaque auxiliaire de référence met en place une relation individuelle personnalisée qui prend en compte l'histoire et l'environnement familial de chaque enfant. Cette attention spécifique s'estompera progressivement pour laisser place à une équipe référente, où l'enfant et sa famille sont accueillis par l'équipe de la section.

L'enfant bénéficie de ce lien individualisé et pourra avoir recours à cette relation sécurisante, qui ne doit en rien être exclusive.

Cette fonction d'accueillante privilégiée est d'autant plus importante lors d'un accueil exceptionnel, où l'enfant doit être rapidement accueilli pour une période déterminée.

2. La place des parents

Accorder une place aux parents, c'est placer l'enfant au centre des relations entre ses parents et les personnes qui l'accueillent. Une confiance réciproque permet à chacun d'échanger sur l'éducation de l'enfant. L'investissement des parents passe tout d'abord par le fait de rentrer au sein de la structure afin que chacun puisse communiquer (parents, professionnels, enfant(s)). L'investissement passe également par le temps pris au quotidien dans les transmissions, mais aussi par les moments festifs proposés tout au long de l'année (fête de Noël, petit-déjeuner partage, réunions, fête de fin d'année...). Les temps de rencontres et de réunions entre parents et professionnels permettront de connaître les préoccupations partagées concernant l'enfant. L'intérêt de réunir les parents au sein du multiaccueil sera aussi de créer des situations où ils pourront établir des liens, permettant de mettre en place des relations d'entraide et de coopération mutuelle.

3. Les transmissions

L'arrivée et le départ d'une famille sont deux moments clés de la journée de l'enfant accueilli. Pour l'un, il s'agit de se séparer et pour l'autre, de se retrouver après une journée. L'équipe y accordera une attention toute particulière de façon à laisser le temps à chacun de vivre ces deux moments à son rythme.

Les informations transmises sont retranscrites dans leurs grandes lignes dans le « classeur de transmissions » de façon à garder un écrit et à informer les autres membres de l'équipe. Ce même classeur sera complété dans la journée par des éléments divers concernant le rythme de chaque enfant : repas, sommeil, change, activités, évolution, événements particuliers...

Ces moments de transmissions sont essentiels pour créer du lien et donner du sens à ce que l'enfant vit en l'absence de ses parents.

Il est à noter que la nature et le contenu de ces échanges peuvent être différents selon la place et la fonction de chaque professionnel.

4. Les réunions et informations

Réunions

La directrice, l'éducatrice et les auxiliaires de chaque section se réunissent régulièrement afin de mettre en commun idées et projets. Elles réfléchissent à leurs réalisations et se donnent les moyens de les évaluer.

Ces réunions permettront d'apporter une écoute et un soutien, de favoriser des échanges autour des pratiques professionnelles dans un but de formation et de cohérence dans le travail auprès des enfants et des familles.

Journée pédagogique

Une journée pédagogique annuelle est organisée. Un thème est déterminé en fonction des demandes et des besoins des équipes.

Formations

Dans un but d'ouverture, d'échanges, et afin d'évoluer dans leurs pratiques, les agents sont encouragés à s'inscrire à des formations externes.

Des formations internes sont également organisées :

- par le médecin et la puéricultrice pour les gestes de premiers secours;
- par l'équipe encadrante en fonction de ses compétences et des thèmes abordés.



Information et accompagnement des professionnels dans leur travail au quotidien

Des outils pour les professionnels sont mis en place :

- Réunions d'équipe;
- Entretiens individuels avec la directrice de la structure;
- Journée pédagogique à thème;
- Réunions générales;
- Groupes de paroles d'équipe animés par un psychologue;
- Formation individuelle avec des organismes extérieurs;
- Abonnement à une revue professionnelle.

IV- Les différentes étapes de l'accueil

1. L'inscription de l'enfant

À partir du 7^e mois de grossesse, et jusqu'à la date anniversaire des 18 mois de l'enfant, un rendez-vous avec la directrice des petits poucets est proposé. Sous réserve de pièces justificatives, toute famille a le droit d'inscrire son ou ses enfants, quelles que soient les possibilités d'admission.

2. L'admission de l'enfant

Au printemps de chaque année, une commission d'attribution des places a lieu, suite à laquelle les parents reçoivent une réponse par courrier. Les parents concernés sont conviés à une réunion d'information par section. Lors de ce temps, l'élue petite enfance, le médecin, la directrice, l'éducatrice de jeunes enfants et les auxiliaires de puériculture expliquent le fonctionnement du multiaccueil. Les normes médicales, sécuritaires et le déroulement d'une journée type aux petits poucets sont abordés sous forme d'échanges. Une visite des locaux est proposée.

La responsable reçoit les familles individuellement. Au cours de ce contact, les parents prennent connaissance du règlement intérieur, le signent et établissent le contrat.

Les parents expriment leurs attentes, verbalisent leurs angoisses face à la séparation. Cet entretien va permettre d'établir une relation de confiance et les prépare à se séparer de leur enfant.

Ce sont ces premiers échanges qui aident les parents à investir positivement la structure. Le bureau ouvert de la responsable facilite l'accès aux parents afin de pouvoir dialoguer, se confier, verbaliser à tout moment. La responsable est à leur disposition et reste attentive à leurs questionnements.

3. L'accueil d'enfants en situation de handicap

L'équipe reçoit avant tout un enfant et ses parents. Une réflexion commune trouve sa place pour accueillir l'enfant et sa famille dans les conditions les plus adaptées aux besoins de l'enfant. Un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I) est établi entre la famille, la directrice, le médecin traitant de l'enfant et le médecin de l'établissement. Ce projet permet aux professionnels de connaître les difficultés de l'enfant accueilli et les réactions ou comportements d'urgence à adopter. De plus, celui-ci permettra à des professionnels extérieurs d'autres institutions tels que psychomotriciens, etc., d'intervenir au sein de la structure en cas de nécessité. Des contacts peuvent

être simplement pris avec ces personnes pour toutes questions sur l'évolution de l'enfant (exemple : CAMPS, PMI...). Ce travail de partenariat est indispensable, car il permet une continuité éducative en cohérence avec les familles et les partenaires.

L'équipe assure un accueil de qualité riche en propositions adaptées à l'enfant, sans pour autant faire référence à une rééducation. À travers cet accueil, la marginalisation d'un enfant en situation de handicap et de sa famille est évitée et l'acceptation de la différence est favorisée. Il s'agit d'offrir un lieu de vie et d'accueil, mais aussi d'éveiller comme pour tout autre enfant.

Cet accueil qui demande quelquefois des moyens supplémentaires (personnel en plus, aménagement...) favorise l'épanouissement de l'enfant dans une structure Petite Enfance. Pour les autres enfants, cet accueil permet de développer leur esprit de tolérance dès le plus jeune âge.



4. L'accueil d'un enfant dont la famille est engagée dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle

Le multiaccueil permet d'accueillir les enfants à la charge de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle. Suite à l'inscription, dès qu'une situation particulière se présente, la directrice cherche une solution à la famille en fonction des possibilités.

La conciliation entre accueil occasionnel et régulier est favorisée. Selon la situation et les besoins de ces familles, l'enfant peut être accueilli dans un premier temps occasionnellement puis évoluer vers un accueil régulier en fonction des places disponibles. L'objectif étant d'accompagner les familles dans leurs projets, en tenant compte du bien-être de l'enfant.

5. L'adaptation

L'adaptation est une phase indispensable. C'est un temps de familiarisation, de rencontre, d'échanges, et de découverte mutuelle entre enfants, parents et professionnels durant lequel chacun va apprendre à se connaître, à construire de nouveaux liens et établir une relation de confiance.

Cette période est anticipée, pensée et préparée en amont par les équipes et la direction du multiaccueil notamment autour des points suivants :

- Qui accueille ?
- Dans quel espace ?
- À quel moment ?

Un planning progressif est proposé, avec une première rencontre enfants, parents et accueillant de manière personnalisée et individualisée. La présence des parents durant cette période permet à l'enfant d'être suffisamment sécurisé pour explorer ce nouveau lieu en toute sérénité, faire connaissance avec le professionnel et les autres enfants.

C'est le moment pour la famille de se représenter ce qu'est la collectivité, de faire connaissance avec l'équipe et de partager les informations utiles concernant l'enfant pour répondre à ses besoins quotidiens et l'accompagner dans son développement.

La familiarisation se fait au rythme de chacun. Même si un planning est élaboré (minimum 5 jours), il est difficile de prévoir sa durée et peut se prolonger en fonction des réactions de l'enfant. Certains enfants peuvent rapidement trouver leurs nouveaux repères alors que d'autres ont besoin d'un peu plus de temps.

Cette période permet la découverte de la structure, favorise l'intégration de l'enfant qui progressivement va s'habituer aux bruits, couleurs, odeurs qui vont devenir son quotidien.

Lors des premières séparations, si un parent en ressent le besoin, il pourra appeler le multiaccueil pour avoir des nouvelles.

L'équipe guide les familles dans cette adaptation :

- L'importance du doudou et de la tétine à apporter chaque jour. Ceux-ci font le lien transitionnel entre la maison et le multiaccueil : ils sécurisent l'enfant ;
- Un album photo de la famille peut être apporté ;
- Verbaliser la séparation par des mots simples à l'enfant, même s'il est très jeune, prendre le temps de lui dire au revoir ;
- Compléter en amont, ou avec l'équipe l'outil de travail du multiaccueil : le support sur les habitudes de vie de votre enfant : alimentation, sommeil, motricité... (annexe n°2).



V- les temps forts de la journée

1. L'accueil au quotidien

L'arrivée quotidienne de l'enfant est un moment privilégié où l'accompagnement a un rôle important. Cet accueil est garant pour l'enfant d'une bonne journée ou demi-journée. Le matin et le soir, le parent échange des informations concernant son enfant avec l'auxiliaire accueillante et réciproquement.

Les salles des bébés sont aménagées pour accueillir les petits dans un espace sécurisant. En cours d'année, les moyens sont accueillis jusqu'à 8h45/9h00 dans la première salle des bébés. Dans le souci d'assurer une continuité pour les enfants présents, l'adulte reste au sol auprès d'eux. Cette stabilité est accompagnée par la parole auprès des parents et des enfants arrivants à leur tour.

L'horaire d'accueil reste souple. L'arrivée est conseillée jusqu'à 9h30. Au-delà, il est important que le parent en informe l'équipe pour que cette dernière puisse être disponible.

L'adulte, après observation, instaure des rites de séparation, comme faire « coucou » au hublot ou bien retrouver le même jeu chaque fois... avec la complicité de son doudou, tétine...

Ce sont tous ces rituels (détaillés dans les annexes ci-dessous) qui donneront à l'enfant un sentiment sûr.

- Déroulement d'une journée type chez les bébés : annexe 3 ;
- Déroulement d'une journée type chez les moyens : annexe 4.

2. Le repas

Les objectifs :

- Satisfaire les besoins physiologiques, affectifs de l'enfant en tenant compte de son âge, de ses goûts, de son rythme et de son développement. C'est un acte important qui permet à l'enfant de se ressourcer, de s'apaiser et de trouver du réconfort ;
- Favoriser la convivialité, les échanges entre enfants et la socialisation ;
- C'est un moment de relation et d'échanges privilégiés entre l'adulte et l'enfant.

Quel que soit l'âge des enfants, ce temps est un moment de plaisir, le repas est une proposition où l'enfant ne sera jamais forcé. Pour les enfants ne venant pas tous les jours, il est important de leur laisser le temps d'accepter de manger voire même de passer à table.

Chez les bébés, les repas sont individualisés et de préférence donnés par l'auxiliaire de référence. Ce temps privilégié tient compte des habitudes de vie de l'enfant.

Chaque adulte doit être confortablement installé. Le bien-être de l'enfant passe par celui de l'adulte qui lui donne son repas.

Chez le tout petit, le biberon est donné dans les bras de l'adulte pour faciliter les échanges par le regard.

C'est l'horloge repas qui détermine l'heure du déjeuner. Petit à petit, un tour de rôle se met naturellement en place.

Les enfants commencent à manger seuls avec l'adulte puis par 2 à table, une deuxième cuillère est proposée afin de favoriser l'autonomie.

Les changements : introduction de nouveaux aliments, passage du mouliné aux morceaux... se font dans le cadre familial et non à l'initiative de l'équipe.

Chez les moyens, le repas est pris en commun avec un maximum de 5 enfants pour un adulte. Les plateaux sont présentés avec des crudités, protéines, légumes, fromage, pain et dessert.

L'aide de l'adulte est réelle, mais ne dépossède pas l'enfant de sa propre initiative. Afin de préserver le goût des aliments, les protéines ne sont pas systématiquement mélangées à la purée. Accepter de donner à l'enfant la possibilité d'expérimenter seul son repas en touchant son alimentation, en mangeant avec ses mains, en l'encourageant à prendre sa cuillère. Accepter un refus de l'enfant en ne l'obligeant pas à goûter, mais en lui laissant simplement son plateau fait partie de notre projet.



Les enfants choisissent leur place à la table qui leur est attribuée. Cette organisation permet un rituel sécurisant pour l'enfant.

L'adulte sera attentif au comportement de chacun des enfants au moment du repas. Il est important d'assurer des échanges réguliers avec les parents pour suivre les changements d'habitudes alimentaires de l'enfant et s'adapter au plus juste à ses besoins et à son évolution.

La possibilité est aussi laissée à l'enfant de faire différemment de ce qui est instauré dans son milieu familial, c'est son désir qui sera alors écouté et soutenu.

Le moment du repas (déjeuner et goûter) est un moment essentiel pour l'enfant en tant que repère qui l'aide à se situer dans le déroulement de sa journée.

3. Le repos et le sommeil

Les objectifs :

- Répondre aux besoins physiologiques de l'enfant ;
- Respecter le rythme de chacun, dans la limite des contraintes liées à la collectivité;
- Respecter le désir de l'enfant et être à son écoute ;
- Établir des conditions matérielles permettant le repos.

Les sections des bébés disposent de lits à l'intérieur des salles de vie afin de procurer un sentiment sécurisant aux enfants sous la vue des auxiliaires de puériculture.

Des lits à barreaux sont privilégiés pour les plus jeunes et les plus grands bébés dorment sur des matelas au sol favorisant l'autonomie du lever et du coucher.

La section des moyens dispose d'une pièce calme réservée au sommeil, chaque enfant a son lit ou matelas toujours placé de la même manière avec son doudou, sa peluche, sa tétine si nécessaire. Cet aménagement permet aux moyens d'avoir la possibilité de dormir s'il en a besoin à tout moment de la journée.

Les temps de sommeil, très différents selon les enfants, sont respectés jusqu'à ce qu'un rythme plus « collectif » s'instaure.

L'endormissement est un temps fort qui remet l'enfant en situation de séparation et, une musique douce ou une main posée sur l'enfant l'accompagnent. Un réveil échelonné est organisé.

La qualité et le temps de sommeil peuvent être différents entre la maison et le multiaccueil du fait des conditions qui ne sont pas les mêmes: bruits, lieux et enjeux affectifs de ce moment.

Dans les 2 sections, l'organisation et le travail mis en place visent à établir toutes les conditions matérielles et éducatives pour favoriser un sommeil de qualité.

Doudou, gigoteuse, tétine... sont autant d'objets qui peuvent aider l'enfant à gérer cette angoisse de la séparation qui peut apparaître au moment du coucher.

L'objet transitionnel :

«Le doudou» est une présence qui assure une transition entre la veille et le sommeil. L'utilisation de l'objet transitionnel est variable d'un enfant à l'autre, certains n'en ont pas, d'autres le gardent précieusement pendant une durée plus ou moins longue que l'on doit respecter. Pour ce que le doudou représente pour l'enfant, il est indispensable de l'apporter au multiaccueil et de repartir avec chaque soir.



4. Le change et la propreté

Les objectifs :

- Assurer le bien-être de l'enfant;
- Respecter son corps et son intimité;
- L'accompagner dans son désir d'autonomie;
- En lien avec les parents, le soutenir dans ses acquisitions, de découverte et d'apprentissage;
- Participer à l'éducation concernant l'hygiène.

La salle de bain, où se situe le coin change est aménagée de manière à être fonctionnelle pour les adultes, mais aussi, et surtout à ce qu'elle soit confortable pour les enfants et préserve leur intimité.

Chaque enfant y est accompagné d'une professionnelle et est informé avec respect et douceur du soin qui va lui être réalisé. Dès qu'il en a la possibilité, l'enfant participe à ses soins. On tiendra compte ainsi de ses capacités motrices qui lui permettront d'être de plus en plus acteur dans ces moments (change debout, participer à la toilette, prendre les escaliers pour monter sur le plan de change...). Il est encouragé progressivement à se laver les mains, ou encore à s'habiller et se déshabiller seul.

Lorsqu'il en fait la demande, l'enfant est accompagné dans l'acquisition de la propreté, en coordination avec les parents. Il est essentiel de ne pas brusquer cet apprentissage, car pour que cette acquisition se fasse dans de bonnes conditions, il doit en être l'acteur principal.

L'importance de l'hygiène est verbalisée auprès des enfants et elle est concrétisée par un lavage des mains régulier et systématique avant le repas à l'aide d'un gant. Ces expériences accompagnées de la parole de l'adulte permettent à l'enfant d'acquérir une connaissance de son propre corps.

5. Jeux libres, activités, sorties

Les objectifs :

- Proposer un lieu d'accueil stimulant et faire de multiples expériences et découvertes en fonction de son âge et de ses besoins;
- Participer au développement moteur, cognitif et social de l'enfant;
- Favoriser la créativité, l'expression, la confiance en soi.

La liberté de mouvement

L'enfant se développe à travers son corps, il a besoin de faire des expériences pour comprendre le monde qui l'entoure. Progressivement le bébé fait le lien entre ce qu'il voit et ce qu'il ressent. Sans arrêt, l'enfant oscille entre sécurité et risque : **il explore, expérimente, joue.**

Les professionnels l'accompagnent et l'encouragent en le laissant évoluer librement dans un espace sécurisé et adapté.

Cet aménagement plutôt modulable permet de faire leurs propres expériences allongé, assis, debout, etc. Les enfants qui ne savent pas s'asseoir seuls seront allongés sur le dos. À partir de cette position, l'enfant va trouver par lui-même « ses appuis nécessaires, avec ses pieds, ses orteils, ses mains, ses coudes, ses genoux », pour changer de position et se déplacer.

Souvent, les premiers changements de position et de déplacements sont le fruit du hasard. Le bébé va ensuite les répéter de façon intentionnelle, pour vérifier les résultats, la permanence et améliorer sa technique. Il pourra ainsi passer du dos sur le ventre, se mettre et se sortir de la position assise, se relever en position debout. Un enfant qui a trouvé par lui-même les positions intermédiaires l'amenant aux positions de base sait évaluer ses prises de risque pour ne pas se mettre en danger.



Le pied nu

Les enfants devront à l'entrée de la structure ôter leurs chaussures : pour son bien-être et sa motricité. Aucune semelle, même légère, ne permet à l'enfant un contact direct avec les différents éléments et le sol. Marcher pieds nus envoie des signaux : picotements, chatouilles, plaisirs, mais aussi douleurs. Marcher pieds nus permet également de développer son équilibre, rassure l'enfant concernant ses appuis. Un enfant qui commence à vouloir se mettre à quatre pattes ou se redresser risque de glisser s'il est en chaussettes. Au contraire, pieds nus, l'enfant peut prendre appui et se sentir à l'aise et en confiance, car sa voûte plantaire adhère.

L'aménagement des différents espaces et leurs « jeux »

Les salles de vie sont disposées de façon à ce que chaque enfant suivant son âge, ses besoins et son développement puisse y trouver de quoi prendre du plaisir.

Du côté des «bébés»

À cet âge le tout petit a prioritairement besoin d'être entouré et rassuré, c'est ce que l'on appelle «la sécurité affective».

Le nourrisson est porté aussi souvent que possible, les professionnels veillent à lui apporter des repères. Entre 0 et 1 an, un enfant découvre progressivement l'environnement avec ses 5 sens.

- Un espace jonché de tapis est proposé aux enfants afin qu'ils puissent expérimenter leurs acquisitions;
- Des jouets et différents objets avec des textures et sons différents adaptés aux « tous petits » (légers et facilement préhensibles) seront disposés sur ces tapis et sur des étagères afin que chaque enfant trouve l'endroit et l'objet qui lui conviennent. Les petits aiment particulièrement toucher, gratter, mordiller des objets;
- Un coin « cocooning » est réservé aux moments calmes : lecture, chants, repos...
- Dans la section, une structure motrice en mousse permet de ramper et de se mettre à quatre pattes, les incite à se hisser pour explorer la hauteur;
- L'enfant peut également découvrir son corps et son environnement avec des porteurs et des chariots de marche;
- La salle de motricité située dans le hall dispose d'une structure avec toboggan, chaque section en bénéficie, que l'enfant marche ou pas;

Les professionnels se mettent le plus souvent possible au niveau des enfants, assis sur le sol à côté



d'eux afin de les rassurer. Attachement et exploration sont deux besoins liés.

Du côté des « moyens »

Ce groupe est composé d'enfants qui vont ou viennent d'apprendre à marcher d'où l'importance des activités motrices comme les structures avec des tunnels, des toboggans, des cabanes, des piscines à balles.

À cet âge, l'enfant a envie de découvrir son environnement : courir, sauter, glisser et se cacher. On va retrouver dans cette section tout ce qui est porteur: tricycle, draisienne, cheval à bascule ...

Durant la deuxième année de collectivité, il développe sa motricité fine. Il utilise ses mains et ses doigts pour manipuler des objets.

Un des grands classiques pour accompagner la motricité fine est le sable, les moyens adorent transvaser, remplir, vider. Grâce à cette activité, ils apprennent à coordonner leurs mains et à utiliser des outils. À côté du jeu libre, les professionnels commencent aussi à mettre en place des ateliers encadrés. Les enfants sont séparés en petits groupes pour faciliter la concentration et la découverte d'un matériel, spécifique.

Divers espaces d'activités sont également proposés :

- Un espace de jeux « éducatifs » (souvent mis sur les tables à disposition) : puzzle, dessins, jeux d'adresse ;
- Un coin calme, aménagé de matelas, coussins, etc. est également prévu dans cette pièce afin de partager des moments de lecture, comptines et chants au cours de la journée ;
- Des livres sont à disposition dans la salle de vie, que les enfants peuvent regarder seuls ou avec l'adulte. Ils sont un support de langage, d'émotion et d'imagination. Cet espace est également un lieu de ressource pour permettre aux enfants de se détendre. Le doudou trouve sa place dans « une niche à doudous » ou dans un panier prévu à cet effet où chaque enfant peut laisser et retrouver son objet fétiche emmené de la maison. Les tétines sont mises dans une boîte à casiers individuels et données à l'enfant à sa demande ;
- Un espace voitures avec un tapis est proposé aux enfants. Sont également disposés à cet endroit, une ferme et ses animaux ;
- Un coin « cuisine, poupées, coiffeuse et déguisements » pour « faire semblant », « faire comme à la maison ».

Chaque espace de jeux est réfléchi dans son organisation. Les règles données à l'enfant doivent être abordées en équipe afin de lui permettre d'entendre toujours les mêmes consignes. C'est la cohérence de l'équipe qui donne du sens sur ces expériences au quotidien.

Les activités sont totalement libres. Il est important de savoir qu'un enfant a aussi besoin de « ne rien faire », il est essentiel de le laisser rêver pour pouvoir construire son imaginaire.

Les différents coins : les jeux sont à la disposition des enfants pour être



utilisés spontanément. Les emplacements des jouets seront bien différenciés, à la même place, créant ainsi un repère supplémentaire dans son environnement éducatif.

L'équipe veille en sollicitant la participation active des enfants, à ranger les différents coins de jeux. Cela redynamise l'envie de jouer.

La place de l'adulte : elle est essentielle au bon déroulement du jeu ou de l'activité.

Par sa présence active, rassurante, sécurisante et encourageante, l'adulte permet à l'enfant de développer ses compétences en étant à la fois sujet et acteur de son jeu.

En salle de peinture ou en section, différents ateliers ou activités sont proposés :

- Psychomotricité, expression corporelle;
- Manipulation (pâte à modeler, transvasement...);
- Peinture;
- Jeux d'eau (piscine);
- Éveil musical;
- Kamishibaï, jeux de lotos sonores, jeux d'encastresments...

Les objectifs de ces ateliers sont : favoriser plaisir et créativité chez l'enfant.

6. Savoir grandir et se dire au revoir

Au même titre qu'il est important de savoir accueillir un enfant et sa famille, il est nécessaire de savoir dire « au revoir » et l'accompagner dans son futur lieu d'accueil «Les minimômes». En juin, des visites sont organisées avec les enfants pour faciliter l'intégration de septembre. Un projet jardinage entre les 2 structures sera mis en place ainsi que des sorties communes dans le jardin.

Pour finaliser l'année passée aux «petits poucets», l'ensemble de l'équipe organise une fête. À ce moment, les enfants, les familles et le personnel sont réunis dans un cadre festif.

CONCLUSION

Le projet pédagogique est écrit pour une durée limitée et reste continuellement au centre de nos réflexions. Il ne s'agit pas de figer une organisation de travail, mais bien de revoir le fonctionnement à chaque rentrée. L'évaluation du projet permet de concrétiser la dynamique et d'approfondir ce qui existe déjà dans l'accueil de l'enfant et de sa famille. Cela permet de réajuster les orientations initiales.

C'est aussi mesurer les divers aspects de cet écrit : l'efficacité, l'impact, la cohérence.

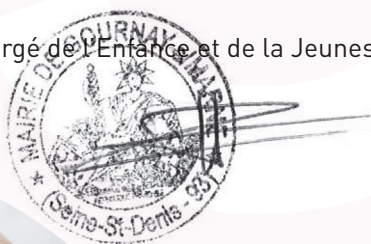
Pour le faire évoluer, l'éducatrice de jeunes enfants et l'équipe d'encadrement continuent d'impulser des projets.

Un questionnaire de satisfaction sera mis en place et envoyé aux familles afin qu'elles puissent s'exprimer sur ce qu'ils ont vécu pendant la présence de l'enfant sur le multi accueil et faire des propositions sur d'éventuelles améliorations à mettre en place.

Le 1^{er} janvier 2018

Le Maire adjoint, chargé de l'Enfance et de la Jeunesse

Ingrid PINCHON.



ANNEXE 1 :

Charte d'accueil du tout petit en collectivité

- Respecter ses droits et ses besoins à tout moment
- Lui faire confiance, prendre soin de lui
- Favoriser son éveil et sa socialisation par le jeu, par l'échange
- L'encourager à découvrir
- Veiller à son équilibre et à son épanouissement
- Respecter ses émotions, son intimité, son rythme personnel
- Lui proposer plutôt que de lui imposer, lui laisser la liberté de choisir
- Lui raconter et lui expliquer son vécu jour après jour
- Éviter de le bousculer par le geste, ou par la parole
- Éviter de lui donner un surnom, de lui mettre une étiquette
- Laisser jouets et doudous à sa disposition
- Lui consacrer la même attention et la même écoute qu'aux autres enfants
- S'adresser à lui en se mettant toujours à sa hauteur
- Garder un regard objectif sur lui et sa famille en évitant les jugements
- Lui proposer des activités innovantes pour stimuler son imaginaire
- Élaborer un projet éducatif qui prenne en compte ses besoins
- Accompagner les parents et répondre à leurs besoins et leurs attentes



→ Faire participer les parents à la vie de l'établissement

ANNEXE 2 :

Les habitudes de vie de mon enfant

Prénom : NOM :

Tétine et/ou doudou : Nom du doudou :

1. Sa famille

a) A-t-il (elle) des frères et sœurs ?

Prénom : Âge : Prénom : Âge :

Prénom : Âge : Prénom : Âge :

b) Parlez-vous plusieurs langues à la maison ?

oui non

Si oui, lesquelles :

c) Pourriez-vous me présenter votre enfant en quelques lignes ?

.....
.....
.....
.....

2. Votre enfant a-t-il déjà été séparé de vous ?

.....

a) Comment réagit-il face à une personne inconnue ?

.....

b) A-t-il déjà eu des contacts avec d'autres enfants ? Et dans quelles circonstances ?

.....

c) Quelles sont les personnes susceptibles d'accompagner votre enfant ?

.....

3. L'univers des jeux et des jouets

a) Comment joue-t-il (elle) chez vous ?

.....

b) Quels sont ses jouets préférés ?

.....

4. L'apprentissage de la propreté ?

Les parents sont à l'initiative de cet apprentissage qui va se faire progressivement.

Votre enfant acquiert une maturité neurologique, une aisance motrice et une capacité psychoaffective nécessaire à la réussite de cet apprentissage.

Avez-vous des remarques à faire à ce sujet ?

.....
.....
.....
.....



...

5. Développement du langage

Parler à l'enfant et être à son écoute est très important pour l'épanouissement de son intelligence. Quelle est l'expression verbale de votre enfant ?

a) Babillage et gazouillis ?

.....

b) Dis quelques mots ? « Non » ? « Moi » ?

.....

c) Fait-il(elle) des phrases ? « Je » ?

.....

d) Pose-t-il(elle) des questions ?

.....

L'alimentation

Le repas est un moment de partage, de plaisir et de convivialité.

L'auxiliaire de puériculture reste à l'écoute de votre enfant en respectant son appétit.

Votre enfant :

→ Présente-t-il des allergies ?

→ A-t-il un lait spécial ?

→ Est-il sevré ? Totalement ? Partiellement ?

Depuis combien de temps ?

1. Ses goûts

Votre enfant préfère :

→ Sucré

→ Salé

→ Petits pots

→ Purées fraîches

→ Eau dans un verre

→ Eau au biberon

→ Ses aliments préférés :

→ Ses aliments détestés :

2. Pour le biberon « des plus jeunes »

→ Sa position d'allaitement :

Boit seul Boit dans le transat Boit allongé Boit dans les bras

→ La prise du biberon : Froid Chaud À température ambiante

→ Nombre / jour : Quantité : Horaires :

→ Quelle est la durée de la prise du biberon ?



- Votre enfant fait-il une pause pendant la prise du biberon ?
- Mélangez-vous ses légumes dans le lait du biberon ?

3. Pour l'alimentation « des plus grands »

- Sa position :
 - Sur chaise haute
 - Vos genoux
 - À table
- Avec :
 - Une fourchette
 - Une cuillère
 - Ses doigts
- Durée d'un repas :
- Horaires des repas :
 - Petit-déjeuner :
 - Déjeuner :
 - Goûter :
 - Dîner :
- Quels aliments ont été introduits ?
 - Fruits
 - Viande
 - Poisson
 - Légumes
- Sous quelle forme :
 - Aliments mixés
 - En petits morceaux
 - Variable selon l'aliment
- L'appétit de votre enfant :
 - Petite quantité
 - Quantité normale
 - Quantité importante
- Donnez une idée de menu d'un déjeuner chez vous :
.....
- Donnez une idée de menu d'un goûter chez vous :
.....

Le médecin de la PMI ainsi que l'équipe pédagogique se tiennent à votre disposition pour toutes questions relatives aux besoins nutritionnels de votre enfant.

La motricité

- En position sur le ventre :
 - Relève la tête
 - Joue sur le ventre
 - Se retourne
 - Attrape les jouets
 - Se relève sur les mains
 - Tient les jouets dans les mains
- En position sur le dos : Se retourne
- En position assise : S'assoit seul
- En position 4 pattes :
 - Se déplace à 4 pattes
 - Se déplace en rampant
 - Se déplace autrement :



→ En position debout :

- | | |
|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Se met debout avec appui | <input type="checkbox"/> Se met debout sans appui |
| <input type="checkbox"/> Tient debout seul | <input type="checkbox"/> Marche tenu par la main |
| <input type="checkbox"/> Marche seul | |

La sieste

La sieste réparatrice est un moment de plaisir et de détente indispensable à la croissance et au bien-être. Chaque professionnelle est très attentive aux bonnes conditions de sommeil de votre enfant.

1. Quel est le rythme de votre enfant ? (horaires et nombre de siestes)

.....

2. Quels sont ses signes de fatigue ?

.....

3. Comment est son sommeil ?

- | | | | |
|-------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Calme | <input type="checkbox"/> Parle | <input type="checkbox"/> Pleure | <input type="checkbox"/> Agité |
| <input type="checkbox"/> Autre (précisez) | | | |

4. Quelles sont ses habitudes ?

- | | | | |
|----------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Tétine | <input type="checkbox"/> «Turbulette» | <input type="checkbox"/> Pouce | <input type="checkbox"/> Doudou |
| <input type="checkbox"/> Autres – précisez : | | | |

5. Dans quelle position :

- | | | |
|--------------------------------------------|-----------------------------------------------|---------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Couché sur le dos | <input type="checkbox"/> Couché sur le ventre | <input type="checkbox"/> Couché sur le côté |
|--------------------------------------------|-----------------------------------------------|---------------------------------------------|

6. Quels sont les rituels d'endormissement ?

- | | | |
|---------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Bercé | <input type="checkbox"/> Dans les bras | <input type="checkbox"/> Dans un transat |
| <input type="checkbox"/> Lui chantez-vous une chanson ? | <input type="checkbox"/> Lui lisez-vous une histoire ? | |
| <input type="checkbox"/> Êtes-vous présent ? | <input type="checkbox"/> Seul | |
| <input type="checkbox"/> Musique | <input type="checkbox"/> Couché avec vous (maternage) | |
| <input type="checkbox"/> En cours de tétée | <input type="checkbox"/> Autres – précisez : | |



7. Pour la sieste, dort-il ?

- Dans la pénombre Avec une veilleuse
 Avec la clarté Au calme

8. Les conditions de couchage ?

- Nacelle de landau Matelas au sol
 Lit à barreaux Grand lit
 Autres – précisez :

9. Où dort-il ?

- Avec frère ou sœur Avec vous Seul

10. Si votre enfant pleure pour s'endormir, que faites-vous ?

.....
.....

11. Votre enfant est-il sensible aux bruits pendant son sommeil ?

.....

12. Votre enfant a-t-il une couche pour dormir ?

- Oui Non

13. À son réveil :

- Le levez-vous tout de suite ? Le laissez-vous un peu dans son lit ?
 L'enfant se lève seul

14. Votre enfant est-il toujours couché par la même personne ?

- Oui Non

15. A-t-il déjà dormi dans un autre lieu que chez lui ?

- Oui Non

16. Fait-il ses nuits ?

.....

17. Autres observations par rapport au sommeil de votre en-



fant :

.....

.....

.....

ANNEXE 3 :

Déroulement d'une journée type chez les bébés

Qui dit cadre de vie équilibré, dit aussi journée rythmée en fonction de chacun.

Depuis l'arrivée jusqu'au départ le soir, il y a un temps pour tout.

Accueil de 8h00 à 9h30 :

Les professionnelles préparent la salle et le matériel, disposent différents jeux et jouets afin que l'enfant trouve dès son arrivée de quoi s'occuper, se poser, et même rêver.

Les parents transmettent à l'équipe les informations nécessaires au bon déroulement de la journée de leur enfant. Si l'enfant pleure, une auxiliaire va l'apaiser pour le préparer à vivre la journée.

Les activités :

Les activités sont adaptées à leurs besoins et capacités intellectuelles et motrices.

Il peut donc s'agir d'activités de :

- Langage (histoire, chanson) ;
- Motricité générale (trotteur, structure) ;
- Motricité fine (transvasement, puzzle) ;
- Musique ;
- Activité manuelle (peinture, pâte à modeler).

Selon leur développement, une professionnelle reste à leur côté.

Le repas de 11h à 14h

Le repas constitue un moment de plaisir et un temps privilégié entre l'adulte et l'enfant. Il est proposé à chacun en fonction de son rythme et de son appétit.

Les plus jeunes prendront le biberon dans les bras de l'adulte. Les plus grands prendront leur repas dans un transat.

Pour éviter la frustration de l'attente, un tour de rôle est proposé selon le rythme naturel et le besoin de sommeil de chacun.

L'auxiliaire de puériculture relais prend en charge le groupe d'enfant dans la salle n°2 et propose des petits jeux.

La sieste

Le coucher est proposé de manière individuelle en fonction de leur rythme physiologique.

Chaque enfant retrouve son lit et la professionnelle respecte son rituel (doudou, tétine, câlin si besoin).

Il est important d'apprendre à vos enfants à s'endormir avec d'autres rituels que les bras.

Réveil tout en douceur, dans une ambiance calme et agréable tout en racontant à l'enfant ce qu'il va vivre en attendant le retour de ses parents.

Le goûter : 14h45 à 16h45

Le déroulement est semblable à celui du matin, chacun mange à son tour (biberon, laitage, compote)



Le départ :

Les départs commencent vers 16h, moments heureux des retrouvailles. Quand les parents arrivent, parfois les enfants tiennent à terminer leurs jeux. Quelques fois, il leur arrive même de faire tout ce qui est interdit (ex. : monter sur la table). Le parent doit alors intervenir et poser les limites.

À l'arrivée de chaque parent, une auxiliaire fera les transmissions sur le déroulement de la journée.

ANNEXE 4 :

Déroulement d'une journée type chez les moyens

Cette section se compose de deux auxiliaires référentes et une auxiliaire relais qui prend en charge l'ensemble du groupe et connaît tous les enfants.

La personne de référence accompagne votre enfant dans sa vie au multiaccueil (lors des soins d'hygiène, le repas, le sommeil...). Elle offre un cadre rassurant, des repères au quotidien pour que votre enfant passe une bonne journée. Elle fait le lien entre l'enfant et sa famille.

Accueil de 8h à 9h30 :

Accueils échelonnés (avec transmissions) dans la section des bébés de 8h à 8h30, puis on retourne dans la section des moyens et activités libres (voitures/garages, poupées...).

À partir de 9h30 :

Chaque auxiliaire prend en charge un groupe d'enfants afin de leur proposer une activité dirigée, adaptée à leur âge et leur développement psychomoteur. Mise en place d'activités dirigées, mais pas forcées ! À cet âge il est important de les séparer par petits groupes.

Les activités :

- Motricité (parcours, toboggan, porteurs, sortie sur la terrasse...);
- Activités Manuelles et créatives (peinture, gommettes...);
- Transvasement - Manipulation (semoule, pâtes, pâte à modeler, jeux d'eau...);
- Éveil culturel (chansons, lecture d'histoires, musique...);
- Construction (Duplos, légos...);
- Motricité fine - Encastresments (puzzles...).

En fin de matinée, avant le repas : Jeux libres et temps calme (lecture d'histoires, relaxation ...)
Les enfants disposent de leurs doudous et tétines quand ils le désirent.

Le repas :

Les repas sont préparés par la cuisine centrale de Gournay.

Servis sur des assiettes compartimentées sur lesquelles nous disposons une entrée, viande ou poisson, légumes, fromage, dessert et pain. L'enfant mange à sa faim. Vous pourrez consulter le menu dans l'armoire vitrée de l'entrée.

Les enfants mangent dans l'ordre qu'ils désirent. Les enfants prennent leur repas à table assis sur des chaises adaptées à leur âge. Pour les plus jeunes nous proposons des repas en baby relax, et pour ceux qui ne mangent pas encore de morceaux, nous leur proposons des pots de purée industrielle à laquelle nous incorporons petit à petit une nourriture plus



solide. Autant que possible chaque auxiliaire de puériculture a le même groupe d'enfants en charge tous les jours. Cela donne un repère sécurisant aux enfants, car chacun a sa place. Les enfants peuvent être invités à une autre table s'ils le désirent.

Petit à petit vos enfants apprendront à manger seuls, s'ils ne le font pas déjà. Il est important de poursuivre l'apprentissage à la maison.

Les changes :

Ils se font selon les besoins de l'enfant et après chaque repas.

L'apprentissage de la propreté commence à la maison avec vous et se poursuivra au multiaccueil.

L'acquisition de la propreté n'est pas immédiate. L'apprentissage se déroule souvent sur plusieurs mois. Pour que l'enfant soit propre, il faut qu'il atteigne une maturité physiologique (contrôle de ses sphincters), intellectuelle.

La sieste :

De 12h à 15h environ. Les enfants vont se coucher en même temps après le repas, chacun dans son lit, situé toujours à la même place, un rituel est respecté ; doudou, tétine, musique douce. Présence d'une auxiliaire tout au long de la sieste.

Les enfants qui en expriment le désir peuvent faire une sieste le matin.

Les réveils sont échelonnés et des jeux calmes sont proposés.

Le goûter :

À partir de 15h, le repas est composé d'un laitage (yaourt ou lait) d'un fruit frais ou compote, du pain et de l'eau.

Puis jeux libres, sortie sur la terrasse ou en salle de motricité...

Le départ :

Les départs commencent vers 16h00, moments heureux des retrouvailles. Quand les parents arrivent, parfois les enfants tiennent à terminer leurs jeux. Quelques fois, il leur arrive même de faire tout ce qui est interdit (ex. : monter sur la table). Le parent doit alors intervenir et poser les limites.

À l'arrivée de chaque parent, une auxiliaire fera les transmissions sur le déroulement de la journée.

